

Bulletin Communal de Petit-Réderching



Je voudrais tout d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous avez renouvelée. En votant nombreux lors du scrutin du 23 mars, vous nous avez témoigné de la meilleure façon qui soit, tout l'intérêt que vous portez à la vie locale.

Je voudrais aussi remercier mes colistiers, anciens et nouveaux pour la confiance et l'appui qu'ils m'ont apportés par leur implication dans la campagne mais aussi dans leur action au quotidien.

C'est avec un mélange de fierté et d'humilité que je reçois ce nouveau mandat que vous venez de me confier. Je mesure néanmoins l'ampleur de la tâche à accomplir et l'importance de mes devoirs vis-à-vis de la population. Je serai le maire de tous et n'aurai de cesse que d'être digne de cette mission importante. Je souhaite donc poursuivre le travail sur la base de notre programme et mettre mes compétences et ma détermination au service des habitants.

Comme par le passé, je m'efforcerai de mettre en conformité mes actes avec mes convictions, de rechercher une véritable cohérence entre la nécessaire réflexion et les actions concrètes, sachant que nous devons prioriser nos projets.

SOMMAIRE

Edito Les délibérations du Conseil municipal Rétrospective Infos en bref

Perspectives Focus sur...

Agenda

Je serai toujours guidé dans ma tâche par le sens du service public, le respect de l'intérêt général et le partage de l'information qui sera désormais plus régulière avec la parution d'un bulletin communal tous les quatre mois.

Ensemble, avec le personnel communal, nous poursuivons nos efforts pour un service public de proximité et une prise en compte des besoins évolutifs et des attentes multiples tout en respectant les contraintes financières.

> Le Maire **Armand NEU**

<u>DÉLIBÉRATIONS</u> DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 janvier 2014

Réforme des rythmes scolaires

A partir de la rentrée scolaire 2014/2015, l'organisation du temps scolaire sera définie comme suit :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h15

Mercredi

de 8h30 à 11h30

Programme d'action en forêt communale

Le Conseil a approuvé à l'unanimité le programme d'action pour l'année 2014 pour un montant total de 2.100 € H.T.



Séance du 28 mars 2014

Election du maire et des adjoints

Le conseil municipal a élu

M. Armand NEU, maire
M. Raymond GROMCZYK, 1er adjoint
M. Dominique FINKLER, 2ème adjoint
Mme Laurence WOTHKE, 3ème adjointe
Mme Marie-Jeanne SCHULLER, 4ème adjointe

Création des commissions municipales

Le conseil municipal a décidé la création de 11 commissions municipales et en a nommé les membres.

Représentation dans les organismes extérieurs

Le conseil a élu ses représentants auprès du Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Bickenalbe et auprès du Syndicat du Pays de Bitche.

> Retrouvez sur le site internet de la commune, la composition complète du conseil municipal et des commissions ainsi que les représentants de la commune auprès des organismes extérieurs

www.petit-rederching.fr



Dans le cadre du concours départemental des jeunes lecteurs *Mosel'lire*, des élèves de l'école élémentaire ont eu la chance de s'entretenir avec Franck Prévot, l'auteur du Roman de Râ.

Les classes de CE2,CM1 et CM2 de Mme KRACKENBERGER et de M. BURGUN ainsi que la classe de maternelle de Mme MEYER ont participé au concours *Mosel'Lire*, organisé pour la 7ème année consécutive par le Conseil Général de la Moselle en partenariat avec la Direction Académique de la Moselle et la librairie *Le Préau*. Pour ce concours, les élèves de CM1/CM2 ont lu le livre de Franck PRÉVOT <u>Le Roman de Râ</u>, et ont dû inventer une autre aventure qu'aurait pu vivre le héros principal.

Accompagnés de Mme Véroniqua METZ, ils ont rencontré l'auteur, le lundi 14 avril 2014 dans les locaux de la bibliothèque municipale. Les enfants avaient préparé une longue liste de questions pour satisfaire leur curiosité et essayer de connaître un peu plus celui qui les a fait rêver et travailler. Un moment unique pour les élèves en attendant les résultats du concours qui seront proclamés au courant du mois de mai 2014.

ANIMATION POUR LES SENIORS



Suite à la semaine de rencontres et de découvertes pour les seniors du mois de février 2014, une trentaine de personnes a participé à l'atelier Alimentation, Plaisir et Convivialité.

Durant 5 séances de 2 heures, nos aînés ont appris à réinventer leurs repas, à repenser leurs habitudes alimentaires et leur manière de faire les courses. Bref, à se réapproprier la nourriture en fonction des évolutions de la société, de leur santé

et de leurs besoins.

Cet atelier, organisé par la *CARSAT Alsace-Moselle* et animé par Mme Séverine BEAUPOIL, est le premier d'une série de 3. Dans quelques mois, un atelier *Equilibre* et un atelier *Sommeil et Bien-être* seront également programmés.

AUTOUR DE LA DYSLEXIE

Dyslexie, dysorthographie, dysharmonie... Tous ces troubles sont souvent liés à l'apprentissage et le rendent difficile pour les enfants qui en souffrent.

Réunis autour d'une même table, des professionnels sont venus aborder le sujet devant un public intéressé. Quels sont les signes qui doivent alerter ? Ces troubles se soignent-ils ? Comment apprendre malgré tout? Comment monter un dossier pour la MDPH ?



Cette action a été menée avec le concours de l'APEDA Lorraine et du Conseil général. Un programme favorisant l'accès à la lecture malgré le handicap a été élaboré par ce dernier. La bibliothèque de la commune a ainsi pu être dotée de livres traitant particulièrement de ces sujets et adaptés aux lecteurs en difficulté.



Prise d'armes à Petit-Réderching à l'occasion de la remise de l'attestation de fin de formation initiale militaire pour 80 engagés volontaires.

Après 12 semaines passées au Centre de Formation Initiale des Militaires du rang de Bitche (CFIM), 80 jeunes engagés volontaires ont reçu une attestation de fin de formation et sont désormais des militaires professionnels. Issus du 3ème Régiment de Hussards de Metz et du 61ème Régiment d'Artillerie de Chaumont, ces jeunes hommes et jeunes femmes vont rejoindre leur régiment respectif pour compléter leur formation et se spécialiser.



Cette cérémonie a permis de mettre à l'honneur les majors de promotion qui se sont vus remettre leur attestation en main propre par le Général Hingray, commandant la brigade de renseignement ainsi que par le chef de corps du 3ème régiment de Hussard.

Une cérémonie émouvante, empreinte de solennité et se terminant par un défilé sur l'air « Des Commandos ».

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Osterputz dans la commune : les élus et les associations relèvent leurs manches !





LE MARCHÉ AUX POUSSINS

Le lundi 21 avril 2014, l'association des Aviculteurs de la commune organisait la 16ème édition du Marché aux Poussins.

Ce marché connait depuis longtemps un franc succès et sa renommée dépasse de loin le cadre local.

Poussins, cannetons et œufs se sont vendus comme des petits pains. De quoi contenter à la fois les acheteurs, les vendeurs et les organisateurs.





Comme chaque année, la commune a organisé un nettoyage de printemps. Cette opération a eu lieu en deux temps.

D'un côté, les élèves de l'école élémentaire ont bénéficié d'un atelier de sensibilisation au recyclage organisé avec le concours des *ambassadrices du tri* du Syndicat des Communes du Pays de Bitche.

De l'autre, les élus et les membres des associations de la commune, armés de sacs et de gants, ont nettoyé les entrées de village au Meyerhof, rue de Hoelling, au Kapellenhof, rue de la Libération et rue de Strasbourg au niveau de la Redoute, ainsi que les alentours des terrains de foot, de tennis et de pétanque.

INFOS EN BREF

RAVALEMENT DE FAÇADES

La communauté de Communes de Rohrbach-lès-Bitche reconduit, pour 2014, l'opération « ravalement de façades ».



collectifs.

Cette opération accessible à tous les habitants des neuf communes adhérentes de la Communauté de Communes, dans le cadre de travaux de rénovation sauf pour les résidences secondaires et les immeubles

La subvention s'élève à 10% du montant T.T.C., sur présentation des factures acquittées et est plafonnée à 5.000 €.

Consultez le règlement de l'opération et téléchargez le dossier de demande de subvention sur notre site internet

www.petit-rederching.fr



C.L.I.C.

Un Centre Local d'Information et de Coordination, ça sert à quoi ?

Il s'agit d'un guichet unique et de proximité pour les personnes âgées et leur entourage qui a pour mission d'orienter, d'informer et de faciliter les démarches administratives notamment au niveau local. Selon les cas, le C.L.I.C. peut également évaluer les besoins et mettre en place un plan d'intervention en réunissant tous les acteurs concernés pour le bien des personnes âgées.

Notre commune dépend du C.L.I.C. de Sarreguemines. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de cet organisme pour toute question concernant la retraite, le maintien à domicile, les aides et démarches à accomplir.

C.L.I.C. de Sarreguemines Maison du Département 51 rue du Bac 57200 Sarreguemines

03.87.21.47.58

clicmosellesarreguemines@cg57.fr





prochainement installés afin d'offrir un plus grand confort aux usagers des transports en commun.





Aménagement d'une piste cyclable, de places de parking, et de terre-pleins centraux mis en valeur





Le club de tennis de table de Petit-Réderching a accueilli les quarts de finale des coupes de Moselle et de la Mirabelle, le vendredi 16 mai dernier.

Même s'ils ne sont plus dans la course, les pongistes de Petit-Réderching ont organisé avec beaucoup d'enthousiasme les quarts de finale des Coupes de Moselle et de la Mirabelle. Ces deux compétitions, au règlement similaire, divergent pourtant sur un point : le niveau des compétiteurs. La Coupe de la Mirabelle est réservée aux pongistes ayant moins de 1199 points en début de saison, contre 1699 points pour la Coupe de Moselle.

Autour de 8 tables, 16 équipes de 3 joueurs ont défendu leurs chances pour accéder aux demi-finales des coupes.

En confiant l'organisation de cet événement à une commune du Pays de Bitche, les organisateurs des compétitions espèrent développer la pratique de ce sport dans la région.

BUDGET 2014

Lors de la séance du 25 avril 2014, le conseil municipal a voté le budget 2014 ainsi que le taux des trois taxes locales directes.

La commune, avec une section d'investissement de près de 890.000 euros souhaite poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale.

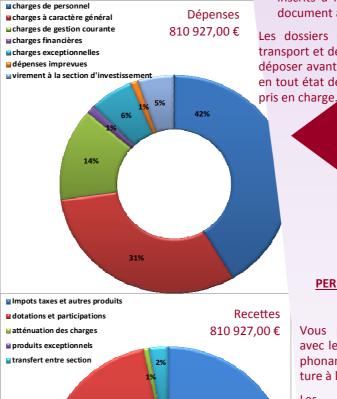
Ainsi le taux des 3 taxes locales directes n'a pas évolué en 2014 :

Taxe d'habitation 10,53%Foncier bâti 12,31%Foncier non bâti 56,78%

En 2014, la voirie définitive du lotissement sera réalisée et le projet de réhabilitation de la mairie sera lancé avec l'aménagement au 1er étage de deux logements.

L'étude d'aménagement du nouveau lotissement *A l'orée* des champs va également démarrer cette année.

Section de fonctionnement



INFOS EN BREF

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Avant même les vacances d'été, il faut déjà penser à préparer la rentrée scolaire et son lot d'inscriptions en tous genres.

Concernant les services administratifs de la mairie, 3 inscriptions sont à prévoir :

- L'entrée en petite section de maternelle : les inscriptions sont d'ores et déjà possibles. Il suffit de venir à la mairie avec le livret de famille des parents.
- Le restaurant scolaire: les élèves déjà inscrits en 2013/2014 recevront avant la fin de l'année scolaire un dossier d'inscription pré-rempli pour l'année prochaine. Pour les nouveaux élèves, les dossiers seront disponibles à la mairie à partir du 1er juillet 2014.
- 3. <u>Le transport scolaire</u>: une fiche d'inscription au service de transport scolaire sera jointe à chaque dossier d'inscription au restaurant scolaire. Les nouveaux élèves et ceux n'étant pas inscrits à la cantine, pourront retirer ce document à la mairie.

Les dossiers d'inscription aux services de transport et de restauration scolaire seront à déposer avant le 20 août 2014 à la mairie et en tout état de cause, avant que l'enfant soit

> Pour les nouvelles inscriptions, les dossiers seront téléchargeables à partir du 1er juillet sur le site internet

www.petit-rederching.fr



PERMANENCE DES ÉLUS

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le maire et les adjoints, en téléphonant durant les horaires d'ouverture à la mairie au 03.87.09.80.78.

Les adjoints assurent des permanences les mardis et vendredis de 18h30 à 19h30. Vous pouvez vous rendre à ces permanences sans rendez-vous.

Madame Wothké assure une permanence tous les 1er et 3ème vendredi du mois de 18h30 à 19h30 pour les personnes souhaitant réserver une salle communale ou établir le contrat de location.

INFOS EN BREF

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice a pour mission de trouver une solution amiable pour régler un différend entre deux parties, sans forcément saisir un juge. Il ne peut intervenir qu'avec l'accord des deux parties concernées.

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des conflits d'ordres civil, commercial, social ou rural tels que :

- *problèmes de voisinage,
- *différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux,
- *litiges de la consommation,
- *impayés,
- *malfaçons de travaux.

Le recours au conciliateur de justice est gratuit.

M. Ringeisen, conciliateur de justice auprès du Tribunal d'Instance de Sarreguemines, tient une permanence à la mairie de Rohrbach-lès-Bitche, les 2ème et 4ème mardis de chaque mois de 14h à 18h.



PAIN ET CHOCOLAT



Pour bien marquer la fin de l'année scolaire et surtout pour bien entamer les vacances d'été, la commune offre à tous les enfants de moins de 11 ans, un petit pain au lait et une tablette de chocolat.

La distribution de ces gourmandises aura lieu le vendredi 4 juillet 2014, sous le préau de l'école élémentaire de 14h30 à 16h, sur présentation d'un coupon.

Les enfants scolarisés dans les écoles élémentaire et maternelle de la commune recevront ce coupon via leurs professeurs.

Les enfants scolarisés hors de la commune ou non scolarisés recevront le coupon par voie postale à condition toutefois qu'ils soient inscrits sur le fichier domiciliaire de la commune.

RÉSERVATION DE SALLES

La commune de Petit-Réderching dispose de plusieurs salles qu'elle loue aux particuliers ou qu'elle met à la disposition des associations. Ces salles se trouvent rue du Chef Cordary, dans l'enceinte du complexe socioculturel.



Le Foyer des Associations est réservé à l'usage des associations locales pour des réunions ou des activités. Il comprend un espace kitchenette et une paroi séparatrice qui permet de scinder l'espace en deux pièces distinctes.



La salle socioculturelle peut être mise gracieusement à disposition pour des réunions uniquement et à condition que le demandeur soit domicilié dans la commune. Il est également possible de la louer avec la cuisine attenante pour l'organisation de fête de famille, de banquet, etc. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'être domicilié dans la commune, mais les tarifs appliqués pour les résidents hors de la localité sont différents.



Le complexe (salle socioculturelle, gymnase et cuisine) est loué pour de grandes manifestations organisées par les associations ou des particuliers.



Lors des locations, les tables, chaises ou garnitures de brasserie sont mises à disposition. Le prêt de vaisselle relève d'un contrat de location supplémentaire.

Pour les manifestations publiques durant lesquelles des boissons alcoolisées sont vendues, il convient de demander une autorisation d'ouverture temporaire de buvette, à la mairie, au minimum 15 jours avant la manifestation.

Une réévaluation des tarifs de location est prévue à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil municipal.

Pour réserver la salle, vous pouvez :

- 1. Téléphoner à la mairie, durant les horaires d'ouverture au 03.87.09.80.78
- 2. Envoyer un mail à socioculturelle.petitred@orange.fr
- 3. Vous rendre à la permanence de Madame Laurence WOTHKÉ, adjointe au maire, les 1er et 3ème vendredis de chaque mois de 18h30 à 19h30 à la mairie.

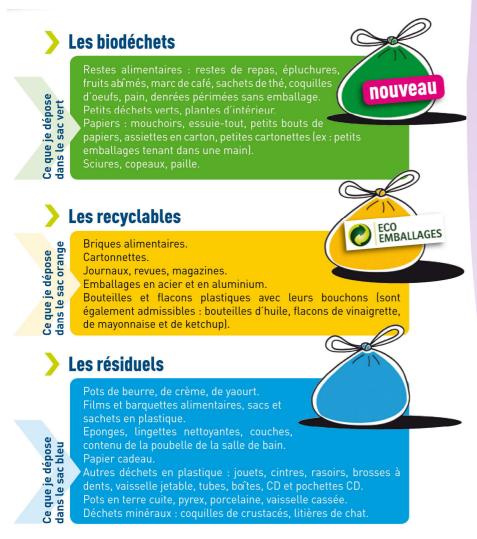
Dans quelques semaines, tous les documents relatifs à la location des salles seront disponibles sur notre site internet

www.petit-rederching.fr

R

TRI MULTIFLUX: LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

La commune de Petit-Réderching fait partie, comme 292 autres communes, du territoire de compétence du Sydème concernant le ramassage et la gestion des déchets ménagers. Les fameux sachets verts, oranges et bleus, font désormais partie de notre quotidien. Cependant, par négligence ou ignorance, certains trient mal ou peu. Vous trouverez ci-dessous les éléments pour devenir un trieur modèle!



Lorsque vous jetez des déchets, gardez à l'esprit que tout ce que vous mettez dans les sacs bleus est incinéré ou enterré, alors que le contenu des sacs oranges et verts est valorisé par le biais du recyclage ou de la méthanisation.

Les bouteilles et bocaux en verre, sans capsule, sont à déposer dans les conteneurs mis à votre disposition en face du cimetière.

Tous les sachets multiflux sont à déposer dans les bacs roulants. Le ramassage des ordures ménagères s'effectue le mercredi matin.

La collecte des objets encombrants est organisée une fois par an.

Retrouvez les dates des dotations, les changements de jour de ramassage et la date de collecte des objets encombrants sur notre site internet

www.petit-rederching.fr

La distribution des sacs de tri se fait 2 fois par an, vers les mois d'avril et d'octobre, à la salle polyvalente. Les dates de ces dotations sont publiées dans la presse locale, sur les sites internet de la commune et du Sydème. Des tracts sont également distribués dans toutes les boites à lettre de la commune une dizaine de jours avant la dotation. Si vous n'êtes pas présents les jours de dotations vous pouvez :

- soit confier votre Sydèm'Pass à une tierce personne qui cherchera votre dotation à votre place ;
- soit vous rendre sur le site du Sydème et consulter le calendrier des dotations

prévues dans les communes alentours. Vous pourrez alors vous rendre à l'une de ces

distributions pour recevoir vos sacs de tri.

La mairie dispose d'un stock de sacs de tri pour vous dépanner. En aucun cas, vous ne pourrez recevoir une dotation complète.

Les poubelles bi'sacs

ne sont distribuées qu'aux nouveaux arrivants. En cas de location, la poubelle doit rester dans le



local loué. Les poubelles sont garanties 3 ans. Un seul échange par foyer est possible et seul un défaut du mécanisme d'ouverture permet de procéder à l'échange. Il convient de restituer les poubelles défectueuses propres. Ces dernières ne doivent pas être déposées dans les déchetteries ou lors du ramassage des objets encombrants. Les foyers peuvent acquérir une poubelle bi'sacs pour un montant de 38,68 € H.T.



Pour accéder aux déchetteries, vous devez présenter un **Sydem'Pass.** Les cartes, une seule par foyer, sont délivrées lors des dotations de sacs de tri ou à la mairie. En cas de perte, il conviendra d'en demander le remplacement auprès du Sydème, moyennant la somme de 5 euros.

Des **autocollants STOP PUB**, que vous pouvez coller sur votre boite à lettres, sont disponibles à la mairie





Un repas pour construire une école et un lycée!

Pour soutenir les projets de deux sœurs missionnaires, la chorale Concordia vous propose un moment de convivialité tout en musique. Rencontre avec Valérie BACH, chef de chœur, qui nous conte l'histoire de ce beau projet.

La Rédaction : Comment est née l'idée d'une fête de hienfaisance?

Valérie Васн: D'une belle rencontre! J'ai fait la connaissance de Soeur Lorette, née Colette BACH, originaire de Petit-Réderching. Elle m'a raconté sa vie à Masahoabe, près du peuple malgache. Elle m'a raconté son combat contre la faim. la misère et pour l'école. J'ai été touchée et lui ai promis de lui venir en aide par le biais d'une manifestation caritative.

savais qu'une seconde sœur missionnaire, originaire de la commune, oeuvrait en Equateur. Sœur Annick, née Yvonne BACH, a choisi le continent sudaméricain, mais les conditions de vie sont tout aussi précaires.

Soutenez-vous un projet en particulier?

VB: En 2012, Sœur Lorette a initié la construction d'un lycée à Masahoabe, pour que les jeunes du village n'aillent plus dans les grandes villes où ils sont hébergés dans des conditions inacceptables. Le Lycée a un toit, mais il manque des fonds pour finir le bâtiment.

Quant à Sœur Annick, c'est la construction d'une école qui la mobilise. Actuellement, la classe est donnée sur un plancher recouvert d'un toit qui est également un lieu de rencontre pour la communauté. Difficile d'enseigner dans ces conditions.

Que vient faire le département GACO de l'IUT de Moselle-Est dans cette aventure?

VB: Plusieurs habitants de la commune parrainent déjà des enfants malgaches. Au fil d'une discussion avec des camarades étudiants de mon fils, nous avons décidé de réunir nos forces pour mener à bien ce projet. Un premier concert a été organisé en 2012. Mais avec l'aide de ces étudiants, avons pu envisager manifestation d'une plus grande ampleur. De leur côté, ils ont trouvé un sujet pour le projet tutoré qu'ils doivent mener durant leur cursus. Ils ont été d'une grande efficacité

Quelle est l'objectif de cette manifestation ?

VB: En 2012, nous avions fait un don de 2.500 € à chaque sœur missionnaire.

Nous comptons sur la générosité des participants pour que la somme soit encore plus importante cette année.

Programme de la journée du 29.06.2014

à 11h30 apéritif-concert

animé par l'Harmonie du Pays de Bitche

à 12h30

repas (sur réservation)

à 15h00

concert de la chorale Concordia avec ses amis musiciens

Vente aux enchères de deux tableaux de M. Bruno Klein, artiste de Petit-Réderching

> Vente de produits artisanaux d'Equateur et de Madagascar

> > Tombola

Boissons - Café - Gâteaux

Renseignement et réservation des repas

Jusqu'au 15 juin 2014 Mme RUFFINONI: 03.87.09.80.30 Mme BACH: 06.40.13.27.38

agenda

Samedi 14 juin 2014

de 14h à 17h à la bibliothèque

Les cabanes de Moselle animation Insolivres organisée par la bibliothèque municipale

Vendredi 20 juin 2014

à partir de 18h au complexe socioculturel



organisée par l'Association des Parents d'Elèves

Vendredi 27 juin 2014

à partir de 19h au complexe socioculturel

Soirée de clôture de saison

organisée par l'Association Petit-Réderching T.T.

Dimanche 29 juin 2014

à partir de 11h30 au complexe socioculturel

Repas et concert caritatif

organisés par la Chorale Concordia

Mercredi 2 juillet 2014

à 21h00 au complexe socioculturel

Spectacle **Urbaphonix**

organisé dans le cadre du festival Sarre à Contes

Samedi 5 et Dimanche 6 juillet 2014

de14h à 2h le samedi

de 10h à 20h le dimanche au Ranch des Bisons

Festival western Tatanka

Vendredi 4 Juillet 2014

à partir de 16h dans la cour de l'école élémentaire

Distribution de petits pains et chocolat organisée par la commune et sur invitation.

Dimanche 7 septembre 2014

de 9h à 18h à la salle polyvalente

Puces des Couturières

organisées par l'association Patch Plaisir

Dimanche 14 septembre 2014

toute la journée, rue du Chef Cordary

Fête Patronale

Samedi 20 septembre 2014 départ à 7h15

Sortie au Carrefour

Européen du Patchwork organisé par l'association

Patch Plaisir

Dimanche 28 septembre 2014 de 10h à 20h

au Ranch des Bisons

Journée Portes Ouvertes

Samedi 4 et dimanche 5 octobre 2014

au complexe socioculturel

Exposition avicole

organisée par Les Aviculteurs

Journal édité par la Mairie de Petit-Réderching

Directeur de la publication **Armand NEU**

Réalisation Mairie de Petit-Réderching

Crédit photo

Mairie de Petit-Réderching et Gilbert Fogel

Impression: Imprimerie Sarregueminoise

Mairie de Petit-Réderching 3 rue de la Mairie

57410 Petit-Réderching

03.87.09.80.78

mairie.petitrederching@gmail.com

http://www.petit-rederching.fr

Lundi - mardi - Jeudi - vendredi 8h00-12h00

Mardi: 14h00-18h00 Jeudi: 14h00-16h30